

Identifiant  
 2025-12-01

# Extrait de délibération

## Bureau syndical

### 1<sup>er</sup> décembre 2025 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-cinq le lundi premier décembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GAILLARD Président.

Date de la convocation :	25 novembre 2025	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	11	Absents, excusés :	3
Présents :	8	Votants :	8

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice- Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BRESCIA Nathalie	BIRONNEAU Pascal	
Membres :	BIRE Ludovic, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, SAUZE Magalie	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme	

### Adoption de l'avenant au CRTE de la Gâtine

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique signé le 27 août 2025 a connu plusieurs évolutions depuis son lancement autant sur le fond que sur la forme.

Initié au démarrage pour relancer l'activité suite à la crise COVID, il s'est transformé progressivement en un contrat intégrateur pour fédérer autour d'une stratégie de développement durable les soutiens financiers de l'Etat. De fait son intitulé a été modifié en Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique. Le contrat a également intégré un ensemble de critères objectifs permettant de sélectionner les projets afin de la labellisés CRTE.

Conformément à la circulaire de la Première ministre du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, et suite aux conclusions de la conférence des parties (COP) de la région Nouvelle-Aquitaine, le CRTE nouvelle version, devient l'outil local permettant de territorialiser la feuille de route de la planification écologique de Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi l'Etat propose au PETR de faire évoluer le CRTE au regard des éléments précédemment exposés en adoptant un avenant.

Après un travail en revue de projets et sur proposition du Comité de pilotage, le présent avenant a pour objet d'actualiser le CRTE signé le 27 août 2021, entre le PETR Pays de Gâtine et l'État, notamment pour les années 2025 et 2026.

**Les membres du Bureau Syndical autorisent le Président à signer l'avenant au CRTE de la Gâtine et les documents afférent à celui-ci.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme

Didier GAILLARD  
 Président,